



Centre Communal d'Action Sociale
de CAPINGHEM

SEANCE DU 27 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt six et le vingt sept avril

à 19h00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Capinghem, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Vincent DUCOURAU, Président

Présents : Vincent DUCOURAU, Amandine DE BOIS, Allison DIDDEN, Marie Claude FICHELLE, Alain FLAMENT, Hélène PUJOL, Elisabeth PRIEUR, Joëlle VAN LAETHEM

Absents : Ingrid PRUVOST

Excusé avec pouvoir :

Nombre de membres		
Afférents Au CA	En exercice	Qui ont pris part au vote
9	9	8

Pour	Contre	Abstention
8	0	0

Date de convocation
Le 20 avril 2026

Vu l'article R123-19 du code de l'action sociale et des familles ;

Monsieur le Président informe que le conseil d'administration doit élaborer un règlement intérieur fixant les règles d'organisation.

Monsieur le Président donne lecture du règlement intérieur (en pièce jointe)

Le présent règlement a été adopté par délibération du conseil d'administration en date du 27 avril 2026 en session ordinaire, sur convocation de Monsieur le Président en date du 20 avril 2026.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil d'administration décide d'adopter le règlement intérieur submentionné

Fait en séance, les jours, mois et an que dessus

Objet de la délibération

APPROBATION DU REGLEMENT
INTERIEUR DU CCAS

N° CCAS 2026-04-27-D007

Vincent DUCOURAU
Président du conseil d'administration



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

13 MAI 2026